

# EVA NIEPCE

photographe

## Conditions Générales de Vente – Eva Nièpce (EI)

### 1-Objet

Les conditions générales de vente (ci-après " CGV") créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes de prestations conclues entre le client (ci-après nommé "le Client") et Eva Nièpce (ci-après nommée "la Photographe"), artisan photographe exerçant sous le siret n° 848 144 739 00010. Toute réservation de séance entraîne l'entière adhésion aux présentes CGV, sauf conditions particulières consenties par écrit entre la Photographe et le Client.

Adresse du siège social : 357 rue Mogen 01750 Replonges

### 2-Tarifs

Les prix de vente sont ceux applicables au moment de la réservation d'une séance.

Le prix valable est celui indiqué sur le contrat.

Les tarifs sont fixes et non négociables.

La photographe se réserve le droit de modifier ses tarifs et prestations à tout moment, sans préavis ni indemnité.

### 3-Réservation de la prestation – Contrat - paiement

La réservation de la séance photo n'est définitive qu'après avoir rempli le contrat et adhéré aux présentes CGV.

Le choix de la formule et la signature du contrat doit se faire au plus tard 3mois avant le mariage.

Le contrat devra être rempli avant le mariage. Sans signature de ce contrat et acceptation des conditions générales de vente la séance ne pourra avoir lieu.

Le paiement se fait le jour du mariage par chèque (à l'ordre de Eva Nièpce), liquide chèque ou virement ET/OU dans la semaine suivant l'évènement. Avec une possibilité de paiement en 2 fois, le jour J et dans la semaine avant la livraison des photos.

Le règlement se fera avant la livraison du reportage photo.

#### 4-Report ou annulation

Si la Photographe ne peut honorer le contrat pour cas de force majeure, il vous sera proposé un/une remplaçante dans la même fourchette tarifaire.

Toute demande de modification (heure/lieu) par le Client devra être effectuée au plus tard 1 mois avant pour un mariage (sauf cas de force majeur)

En cas d'annulation de la prestation de la part du Client dans les 4 mois avant l'évènement (sauf cas de force majeure), des frais de dédommagement à auteur de 30% du montant total devront être versés à la Photographe. Cette somme couvre les frais de préparation de votre prestation et le manque à gagner d'une prestation photographique perdue.

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident notamment) Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors que la force majeure est caractérisée. La Photographe ou le Client s'engage à prévenir l'autre partie dans les plus brefs délais par téléphone ou par mail.

En aucun cas la météo n'est un cas de force majeur. L'annulation face aux condition climatiques entrainera un versement de 30% du prix initial.

#### 5-Déroulement d'une séance

Un guide de mariage est mis à disposition des futurs mariés.

Pour les photos de couple, le lieu et le style sont prédéfinis par le Client avant le jour J.

La Photographe guide le modèle quant aux poses, expressions, attitudes qu'il doit prendre.

Lors des préparatifs, cérémonies, cocktail et de la soirée, la Photographe se déplacera autour des invités et des mariés dans le but de photographier des instants de vie, des détails, des groupes...Les invités pourront interpeller la Photographe pour demander des photos de groupe.

Les forfaits mariage incluent toutes les photos retouchées et sans limite de nombre.

Aucune photo ne sera délivrée avant le solde de la prestation.

#### 6- Mentions particulières aux mariages

Dans le cas ou la photographe arrive avant 11h, un repas devra lui être proposé le midi

Dans le cas ou la photographe reste après 21h (cas d'une formule "pour toujours" ), un repas chaud devra lui être proposé

Dans le cas ou la photographe reste pour la soirée (notamment cas d'une formule "pour toujours") et que le lieu de réception se trouve à plus de 2h de route de Mâcon (71) un hébergement devra lui être proposé

## 7-Style photographique et Post traitement

Le post traitement, au même titre que la prise de vues est propre à la photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique.

La Photographe est la seule à décider du post traitement qu'elle appliquera aux fichiers numériques.

Le Client reconnaît également que le travail de la photographe est en constante évolution, que la prestation proposée par la photographe est unique et artistique et que les photographies livrées peuvent être différentes des photographies prises par la photographe dans le passé.

Lors des séances en extérieur, la Photographe essaie de s'adapter aux conditions propres au lieu de la séance en termes de luminosité et de couleurs. La qualité des photographies dépendra en grande partie de ces conditions et il ne pourra être reproché à la photographe si elles ne sont pas favorables.

En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts ou des critères esthétiques propre à chacun.

Seules les photographies triées et traitées par la photographe seront exploitables par les deux parties.

Si le client souhaite des retouches particulières il devra en faire part à la Photographe AVANT que les photos soient traitées.

Aucun fichier brut (raw) ne sera livré au Client et ne pourra être exigé.

Les fichiers numériques sont livrés au format jpeg, leur conservation est garantie pendant 1 an par la Photographe (sauf catastrophe indépendante de sa volonté, incendie, inondation ou autres) au delà celle ci se réserve le droit de les détruire.

## 8-Livraison des photos

Les photos sont envoyées via galerie numérique privée. La galerie restera ouverte 3 mois suite à quoi les fichiers ne seront plus téléchargeables. Le renvoi des photos entrainera un coup supplémentaire de 50€.

Les photos seront livrées sous un délai de 2 mois maximum.

## 9-Impression des photos

La photographe n'inclut pas d'impressions.

Si le Client tient à imprimer lui même ses photos (livres, tirages ...) grâce aux fichiers numériques qu'il a acquis, la Photographe décline toute responsabilité quant au résultat obtenu dans un laboratoire lambda. Il vous faut impérativement décocher la case " retouches automatiques" sous peine de ruiner le travail de post-traitement effectué sur vos images.

De même la qualité des fichiers numériques peut ne pas être optimale sur un écran non calibré. La photographe décline toutes responsabilités dues à cet effet. Des logiciels d'impression tel que MonAlbumPhoto ou SaalDigital vous sont conseillés.

La Photographe peut proposer de réaliser exceptionnellement un album photo par le biais de logiciels tel que MonAlbumPhoto ou SaalDigital. Les frais seront à rajouter en plus.

## 10 -Propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance sont protégées selon les règles des articles L121-1 et la loi du 11 mars 1957 (code de la propriété intellectuelle et droits d'auteur).

Même après cession des fichiers numériques, les photos restent la propriété intellectuelle de la Photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit.

Seul le droit à l'image du Client lui est inaliénable. Un quelconque usage commercial n'est pas autorisé par la photographe (sauf accord écrit).

Il est notamment interdit et puni par la loi de modifier les photos ( passage en noir et blanc, recadrage, retouches diverses ...) sans autorisation préalable de la Photographe.

Lorsque le client achète les fichiers numériques, il lui est autorisé de reproduire les fichiers et de les enregistrer sur tout support qu'il souhaite dans le seul but de conservation, uniquement pour son usage personnel et privé.

Pour toute utilisation publique, incluant les réseaux sociaux, le client devra obligatoirement citer le nom de la Photographe.

## 11-Droit à l'image et autorisation de publication

Le Client conserve son droit inaliénable à l'image en toute circonstance, tout temps, et tout lieu. Le Client déclare poser librement pour des photographies et autoriser la prise de vues. Les représentants légaux déclarent être majeurs et autoriser la prise de vues sur leur(s) enfant(s) mineur(s)..Dans le cas d'une prestation sans accord de diffusion de la part du client, la Photographe ne pourra pas diffuser les photos sur les réseaux sociaux, site internet ou publicités (flyers, cartes de visite ...) cependant les photos pourront être présentées au studio dans un book ou en décoration du studio.

Dans le cas d'un accord sur la publication de photos, les éventuels commentaires ou légendes, ne devront pas porter atteinte à l'image et/ou la réputation de la Photographe ainsi que des personnes représentées sur les photos.

Le client s'engage à être solidaire de la photographe en cas de préjudice causé, par une utilisation abusive ou détournée des images, par un tiers à son insu.

A noter qu'il n'est pas possible de se rétracter d'une autorisation qui a été donnée par écrit, car une autorisation écrite vaut contrat et elle engage les deux parties.

Si la personne n'est pas identifiable sur la photographie, elle ne peut agir sur le fondement du droit à l'image.

Cela signifie que les photos où les Clients (et leurs enfants) ne sont pas identifiables (visages, tatouages) pourront être publiées même à défaut d'autorisation de publication. (Pieds de bébé, détails...)

## 12 - Respect des conditions générales de vente

LE NON RESPECT DES CGV POURRA DONNER LIEU À DES POURSUITES.